ETUDIANTS ADMIS EN MASTER 1 NSA (parcours Nutrition) POUR L'ANNEE UNIVERSITAIRE 2017 – 2018

LES ÉTUDIANTS ADMIS:

- INSCRITS À L'UB EN 2016-2017 OU EN 2015-2016, DOIVENT SE RÉINSCRIRE DEPUIS LEUR ENT, SUR LE WEB (paiement en ligne) ENTRE LE 6 JUILLET (10 h) ET LE 16 JUILLET 2017.
- NOUVEAUX ARRIVANTS DEVRONT S'INSCRIRE EN LIGNE SUR « IA PRIMO WEB » (vous serez informés par mail de la procédure à suivre, via e-candidat), régler l'inscription en ligne ENTRE LE 6 JUILLET (10 h) ET LE 16 JUILLET 2017.

Si vous pensez être boursier(e) mais n'avez pas encore reçu votre notification du CROUS de Dijon pour bénéficier de la dispense de frais de scolarité, vous pourrez vous inscrire en ligne à partir du 28 août 2017, 10 h.

Les étudiants dont le dossier d'inscription administrative est complet pourront télécharger leur certificat de scolarité depuis leur espace numérique de travail (ENT). Les cartes d'étudiants seront remises à la rentrée (instructions ultérieures).

LES ÉTUDIANTS QUI N'AURAIENT PAS LA POSSIBILITÉ DE S'INSCRIRE DANS CETTE PÉRIODE POURRONT À NOUVEAU LE FAIRE À PARTIR DU 28 AOÛT (10 h) ET JUSQU'AU JOUR DE LA RENTRÉE (11/9 à 9 h 30). LES CARTES D'ÉTUDIANTS SERONT ALORS À RETIRER CHAINE D'INSCRIPTION, À L'UFR SVTE (SALLE R3, rez-de-chaussée), EN ÉCHANGE DES PIÈCES JUSTIFICATIVES DEMANDÉES LORS DE L'INSCRIPTION WEB.

La liste ci-dessous sera mise à jour au fur et à mesure des confirmations et des désistements.

Les étudiants qui confirment leur venue doivent nous apporter en secrétariat ou nous faire parvenir PAR COURRIER (aucune pièce par mail n'est acceptée) une photocopie de leur attestation de réussite à la licence (ou diplôme préparé actuellement, niveau bac + 3 ou plus) dès que possible, si ce document ne figurait pas encore dans leur dossier de candidature.

Liste principale (ordre alphabétique)

CAVAILLES Aude - Confirmé	NERZIC Mathilde - Confirmé
DE JESUS Elodie - Confirmé	ROBISSON Floriane - Confirmé
DEROUET Claire - Confirmé	SEVESTRE Mélissandre - Confirmé
DIAWARA Aïssata Binti - Confirmé	2 – DEGBEGNI Pernelle - Confirmé
DUBEUF Maurine - Confirmé	3 – BOURRAGAT Amina - Confirmé
GODFROY Anne-Lise - Confirmé	7 – CHANFI Ousrat - Confirmé
LIENHART Amandine - Confirmé	9 – MASSON Baptiste - Confirmé
LOGLISCI Joanna - Confirmé	11 – DALIX Lisa - Confirmé
MAILLARD Marine - Confirmé	12 – CHOUCHANE Valentin - Confirmé
MARTIN Laurine - Confirmé	13 – EICHER Camille
MOLZA-ABINNE Mélanie - Confirmé	14 – ANTOINE Antony
MORICELLY Manon - Confirmé	

Liste complémentaire (par ordre de mérite)

15 – HELBLING Alex

BEDOLIS Lucie	6 – CELOTTO Anaïs
BARDY Célia	4 – CORNU Eugénie
KRIEGER Marion - Confirmé	REYROLLE Marine
CHAULET Laura	1 – ANDRE Marine
POIRIEUX Magalie	8 – SONGNE Mélyna
5 – SEKELA Mulaji Jennifer	10 – PELKOWSKI Manon
ANTOINE Thomas	
BLANCHET Maxence	